



HAL
open science

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral

Noalig Tanguy

► **To cite this version:**

Noalig Tanguy. Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral. Lefeuvre F. & Behr I. Les énoncés averbaux entre grammaire et discours, *Ophrys*, pp.221-238, 2011, Langues, langage et textes. halshs-00752665

HAL Id: halshs-00752665

<https://shs.hal.science/halshs-00752665>

Submitted on 16 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Noalig Tanguy
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 – UMR 8094 Lattice
noaligtanguy@gmail.com

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l’oral

Identifier dans la langue parlée des segments¹ averbaux comme unités syntaxiques autonomes s’avère une entreprise bien délicate. Et la difficulté est encore plus grande quand il s’agit d’analyser des fragments sans verbe apparaissant en position interséquentielle, c’est-à-dire entre deux phrases verbales, comme :

- (1) *donc on a pu voir le - le lever du - du soleil - **sur la mer**
c’était très beau²*

Pour cet exemple, si notre étude ne s’appuie que sur la transcription écrite du texte, c’est-à-dire sans aucun recours aux indices intonatifs, nous pouvons très vite nous interroger sur le statut du syntagme prépositionnel nominal « sur la mer » pouvant fonctionner comme circonstant de la phrase de gauche :

on a pu voir le lever du soleil sur la mer

ou portant sur la phrase qui suit :

sur la mer c’était très beau

Cependant, le syntagme prépositionnel peut également fonctionner seul comme prédicat averbal.

¹ Au sens de « constituant ».

² Tous les exemples qui seront mentionnés ici sont extraits du corpus « *Choix de textes de français parlé, 36 extraits* » de Claire Blanche-Benveniste, Christine ROUGET et Frédéric Sabio (2002).

Noalig Tanguy

Après avoir exposé, dans un premier temps, notre modèle axé autour de la notion de séquence comme unité de traitement de production ainsi que les différents fonctionnements des segments averbaux à l'oral, nous examinerons une réalisation particulière de segments sans verbe : les énoncés averbaux entre prédication autonome, prédication détachée et prédication intégrée.

Enfin, nous tâcherons de coupler et de compléter notre analyse syntaxique d'autres niveaux d'analyse linguistique en rapprochant la notion de prédication averbale du phénomène stylistique des figures d'ajout et du niveau informationnel en analyse du discours.

1. La séquence comme unité de traitement et de production

La notion de phrase a été pendant très longtemps l'unique unité opératoire des grammaires françaises. Or aujourd'hui, elle est une notion fortement controversée, en particulier par les spécialistes de l'oral qui lui préfèrent les notions de « noyau » (Blanche-Benveniste, 1997, 2002a, 2002b & 2003 ; Blanche-Benveniste *et al.*, 1990,), de « clause », de « période » (Berrendonner, 1990, 2002 & 2003 ; Béguelin 2002 & 2003), ou encore de « paragraphe oral » (Morel & Danon-Boileau, 1998), etc.

À l'instar de Le Goffic (2005 & 2008), nous défendons au contraire l'idée que l'étude linguistique d'un texte ne peut pas s'affranchir du cadre privilégié de l'analyse syntaxique qu'est la phrase. Il est cependant important de revenir sur cette notion et sur sa définition en tâchant de l'assouplir et de la réinterpréter pour pouvoir traiter des énoncés moins conventionnels que l'on rencontre couramment en français parlé.

Nous appellerons donc séquence l'unité minimale de traitement (pour le récepteur) et de production (pour l'émetteur) dans la langue parlée, schéma pouvant également s'appliquer à l'écrit. La séquence sera ainsi une structure idéale à vocation de phrase, pouvant aboutir à des phrases mais aussi à des segments plus délicats, des phrases tronquées ou incomplètes.

Notre modèle s'appuiera sur les théories des grammaires fonctionnelles selon l'idée d'une organisation fixée autour d'un centre, complété d'éléments périphériques. Pour nommer ces éléments satellites et le

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral

centre de nos séquences, nous reprendrons les termes introduits et employés par l'approche aixoise de Blanche-Benveniste (1997, 2002a, 2002b & 2003), à savoir un noyau et des affixes (préfixes, suffixes ou infixes). Nous appliquerons cependant ce modèle à un niveau d'ordre purement syntaxique autour des notions de phrase et de prédicat.

Nous rejoignons donc ici la description de la phrase de Le Goffic (1993) qui voit l'unité phrastique comme un prédicat en acte autour duquel gravitent (mais pas nécessairement) des éléments extra-prédicatifs, c'est-à-dire des éléments périphériques accessoires, que nous nommerons préfixes ou suffixes. Ce prédicat peut être verbal ou averbal. Nous entendons par prédicat le noyau central de la phrase, élément attribuant une qualité ou une propriété, localisant un sujet ou posant une existence.

Si le noyau est prédicatif, alors la séquence aboutira à une phrase, verbale (2) ou averbale (3) :

- (2) *je rentre pas à la maison ce soir*
- (3) *L2 [...] c'était perdu alors on a un peu - arrêté les dégâts en faisant en ce que le maréchal Pétain a proposé - la moitié de la France occupée l'autre moitié libre - -
L1 en parlant de de Gaulle est-ce que tu as entendu son appel à la radio*

La séquence sera dite « quasi-prédicative » avec une interjection tenant le rôle de noyau :

- (4) *il va mettre en mémoire vive tout ce qui tout ce qui lui permet de fonctionner et après hop - il va se placer dans un état d'attente - il va attendre tes ordres*

L'interjection constitue alors un noyau réduit à un seul terme. Ce noyau ne possède pas de valeur prédicative au sens strict mais il véhicule un acte et indique un événement, généralement reformulé explicitement par le contexte de droite. Nous partageons sur ce point l'analyse de Muller (1998) qui envisage le prédicat comme le noyau de relations entre les actants et qui traite de tels énoncés interjectifs comme des prédicats à valeur zéro.

Très souvent, le discours oral offre des phrases dites « elliptiques », comme en (5) et (6) :

Noalig Tanguy

- (5) L2 il rest- u- elle restera à l'hôpital combien de jours

L1 hum à peu près un jour

L2 ÇA VA

→ [elle restera] à peu près un jour [à l'hôpital]

- (6) *au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là on tournait autour de l'arbre comme ça - pour se mettre à l'abri - tu vois pour se mettre à l'abri - enfin - en fin de compte - on arrive à Bordeaux - **parce que on passe beaucoup - euh de de passages tragiques hein** on arrive à Bordeaux - devine - qui c'est qui nous faisait la la circulation - - c'était les Allemands*

→ [je parle directement de l'arrivée à Bordeaux] parce qu'on passe beaucoup de passages tragiques

qui présentent des prédications verbales non complètes avec effacement d'un élément constitutif du noyau, ou comme (7) :

- (7) *L1 alors votre réponse à vous ce qu'il faut faire*

L3 ma ré- ma réponse c'est la deuxième chose

avec effacement complet du noyau, ici sous-entendu.

Le repérage du prédicat averbal en français parlé ne se fait pas sans difficulté. Les séquences verbales sont bien plus faciles à identifier que les séquences sans verbe puisque le verbe est le support privilégié des constructions prédicatives et qu'il constitue sans conteste un repère certain de prédication, tandis que les segments averbaux ne présentent pas de signes prédicatifs apparents.

Les segments sans verbe relèvent de catégories syntaxiques diverses – groupes nominaux, adjectivaux, pronominaux, prépositionnels, adverbiaux, etc. – et peuvent connaître de nombreux emplois et ainsi occuper différentes fonctions dans la phrase – sujet, complément du verbe, complément du nom, ou encore circonstant, vocatif, etc. Mais un segment averbal peut aussi constituer la base prédicative d'une phrase (Lefevre, 1999 ; Behr & Lefevre, 2005), c'est-à-dire que le noyau est un constituant averbal qui prédique.

Le prédicat averbal se rencontre à l'oral dans diverses constructions. Nous reprendrons ici la classification effectuée par Lefevre (1999) distinguant « phrases à deux termes », « phrases à un terme à sujet

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral

implicite » et « phrases existentielles sans sujet » (non présentées ici). Pour les deux premiers ensembles, il convient encore d'opposer les phrases marquant une attribution de celles marquant une localisation, spatiale, temporelle ou notionnelle (Pottier, 1987).

L'oral emploie très peu de phrases averbales à deux termes du type de (3), (8), (9) et (10) :

- (3) *c'était perdu alors on a un peu - arrêté les dégâts en faisant en ce que le maréchal Pétain a proposé - **la moitié de la France occupée l'autre moitié libre** - -*
 → **la moitié de la France** (préfixe) | **occupée** (noyau)
 → **l'autre moitié** (préfixe) | **libre** (noyau)
- (8) ***la peur non** la peur elle vient après*
 → **la peur** (préfixe) | **non** (noyau)
- (9) *quand je l'ai écouté dire ça j'ai dit mais mais mon pauvre gars euh **très bien ta vie très bien ce que tu as fait** très beau - mais mais mon mari il a vécu comme ça toute sa vie avec cinq autres bonhommes*
 → **très bien** (noyau) | **ta vie** (suffixe)
 → **très bien** (noyau) | **ce que tu as fait** (suffixe)
- (10) *les couronnes aussi - le patron il livrait pas - alors - il voulait pas prendre un taxi parce que ça coûtait cher alors il y avait les autobus dans ce temps-là - qui **heureusement que les les receveurs étaient gentils** on accrochait la couronne derrière à l'endroit où il y a l'écriteau qui marque le numéro de - du - de l'autobus*
 → **heureusement que les receveurs étaient gentils** (noyau)

En (10), le sujet complétif « que les receveurs étaient gentils » est lié et appartient au noyau tandis qu'en (3), (8) et (9), les prédicats averbaux sont reliés par la modalité assertive à des « sujets » disloqués en position de préfixe ou de suffixe. Nous resterons très prudents quant à l'emploi de sujet ici, puisque des éléments tels que « ta vie » ou « ce que tu as fait » en (9) s'apparentent davantage à des thèmes postposés qu'à des sujets syntaxiques.

Noalig Tanguy

Ainsi, pour ces constructions averbales à deux termes, les emplois sont assez limités.

L'oral connaît au contraire bien plus de structures brèves à un terme, c'est-à-dire des structures limitées à un seul constituant : le prédicat. Le sujet est absent de la phrase. Son référent est cependant clairement identifiable par le contexte, situationnel ou linguistique :

(11) **L1 tu sais la chanter** ||

L4 oui || *mais pas toute entière*

L1 non || *mais en partie - hein -* || *allez vas-y*³

(12) *et je peux te raconter une anecdote qui m'est arrivée* **un sale tour** - - *euh quand on arrivait je t'ai dit tout à l'heure qu'on (n') avait pas le droit de descendre en ville avec les armes*

Ces occurrences à un terme sont très nombreuses à l'oral et les repérer comme unités autonomes n'est pas toujours une tâche aisée. Il ne nous faut donc pas nous limiter aux indices morphosyntaxiques. Nous devons ainsi très souvent nous appuyer sur l'enregistrement du texte oral pour compléter notre analyse syntaxique. L'intonation peut alors confirmer ou infirmer les découpages possibles d'un texte qui s'avèrent complexes (Blanche-Benveniste, 1998).

2. Prédication averbale autonome détachée ou intégrée

Dans notre travail de découpage syntaxique de textes oraux, nous avons rapidement rencontré le problème d'identification des segments sans verbe dits « périphériques » et détachés prosodiquement comme en (13) et (14) :

(13) *il existe trois sortes de sapins - en pot - coupés et faux*

(14) *installez-vous s'il vous plaît - sur le fauteuil euh - - je vais vous faire une radio*

Le statut de ces fragments averbaux est d'autant plus difficile à déterminer que ces éléments surviennent en position finale, c'est-à-dire en fin de séquence. De plus, ces segments apparaissent prosodiquement

³ Les doubles barres délimitent ici les unités prédicatives (phrases).

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral

séparés de leur support, ce qui conduit à une certaine distance entre le constituant final et la structure verbale qui précède.

Les exemples cités ci-dessus sont constitués de plusieurs tronçons prosodiques (Sabio, 2006). Les segments averbaux finaux sont énoncés après une pause indiquée par un ou deux tirets (pause brève ou longue) et/ou après une intonation conclusive. Nous rencontrons typiquement dans cette position finale des syntagmes de fin de phrase (Noailly, 2002), à savoir des circonstants ou des caractérisations nominales, c'est-à-dire des constituants acceptant facilement le détachement. Les éléments relèvent de catégories syntaxiques diverses : groupes nominaux très souvent déterminés, groupes adjectivaux, prépositionnels, adverbiaux et même des propositions subordonnées.

Face à ce type d'exemples, nous pouvons nous demander si nous avons une seule construction syntaxique pour plusieurs ensembles intonatifs (Sabio, 2006) ou alors, si nous avons plusieurs séquences définies à la fois syntaxiquement et prosodiquement. Nous hésiterons ainsi entre plusieurs statuts pour ces éléments. Fonctionnent-ils comme des éléments intégrés, c'est-à-dire internes au noyau ? Peuvent-ils fonctionner comme des segments indépendants, autonomes, c'est-à-dire comme des séquences à part entière ? Le cas échéant, quel est le statut syntaxique de ces séquences : prédicatives (phrases complètes) ou phrases elliptiques ? Ou encore, ces segments doivent-ils être interprétés comme des éléments détachés (Neveu, 1998, Combettes, 1996 ??, 1998a, 1998b & 2000) à droite en position de suffixe ?

Nous sommes ainsi face à deux ou trois possibilités selon nos exemples : des analyses en segments intégrés, en segments détachés ou en segments indépendants. Tâchons d'examiner précisément quelques extraits de disjonction intonative et syntaxique afin d'illustrer le problème d'identification des segments sans verbe sans prise en compte de critères prosodiques. En (15) :

- (15) L1 - - TU VEUX ME DIRE CE QU'IL Y A - CE QU'IL Y A LA - -
QU'EST-CE QU'IL PORTE ICI
L2 ALORS LA UN BONNET
L1 OUI
L2 là une écharpe - - euh - là un pantalon - **chaud**
L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça

Noalig Tanguy

l'élément « chaud » est énoncé après une pause et c'est essentiellement l'indication de cette pause qui nous amène à nous interroger sur le statut de cet élément. Ici, trois analyses sont possibles.

- (i) Nous pouvons tout d'abord analyser l'adjectif « chaud » comme un adjectif apposé, détaché, se rapportant au syntagme nominal « un pantalon ». Dans ce cas, l'adjectif « chaud » appartient au noyau « un pantalon », précédé de l'adverbe « là » en position de préfixe, comme circonstant extra-prédicatif cadratif de lieu. Notons que le noyau « un pantalon » est lui-même également sujet à deux interprétations : un prédicat averbal existentiel ou un complément direct du verbe « porter » (le noyau est dans ce cas elliptique).
- (ii) Nous pouvons aussi envisager pour cet extrait une lecture en deux séquences. L'adjectif « chaud » constituerait alors une phrase, séquence autonome assertée puisqu'un jugement est émis : le pantalon est caractérisé comme chaud. L'adjectif « chaud » constituerait dans ce cas un prédicat averbal attributif à sujet implicite dont le référent renvoie au syntagme « un pantalon ».
- (iii) Entre ces deux possibilités, une troisième pose l'adjectif détaché, apposé, en position de suffixe.

Nous avons ainsi un degré d'autonomie plus ou moins marqué pour l'adjectif « chaud » qui connaît un emploi d'épithète ou de prédicat. Et l'interprétation au niveau de l'information est différente selon les emplois.

L'analyse serait identique et triple en (16) :

(16) *je pourrais te raconter des anecdotes - - pas plus sanglantes
que celles que j'ai pu te dire mais des des trucs comme ça
c'est arrivé très souvent*

ainsi qu'en (17) :

(17) *d'accord hum on va voir ça installez-vous s'il vous plaît - sur
le fauteuil euh - - je vais vous faire une radio*

Le groupe prépositionnel « sur le fauteuil » en (17) semble se rattacher naturellement au noyau verbal « installez-vous ». Il serait ainsi analysé comme un complément essentiel indirect du verbe, voire peut-être comme un complément circonstanciel (intrapredicatif) accessoire. La

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral

frontière entre ces deux types de constituants est ici mince et discutable. Cependant, le groupe prépositionnel peut aussi constituer un circonstant extra-prédicatif (suffixe) ou encore un prédicat locatif autonome à valeur spatiale (noyau).

La difficulté est encore plus marquée en (18) :

(18) *c'est là que j'ai commencé à conduire - un camion - sans permis*

Nous avons ici deux fragments sans verbe apparaissant après une pause. Syntactiquement, nous pourrions regrouper tout l'ensemble sous un même noyau. Le groupe nominal « un camion » serait le complément direct du verbe transitif « conduire » et le groupe prépositionnel « sans permis » un circonstant intra-prédicatif de manière, donc deux éléments sous la rection du verbe.

Une deuxième analyse en trois séquences cette fois est également possible avec le découpage suivant :

séquence 1 : « c'est là que j'ai commencé à conduire » avec un emploi intransitif du verbe « conduire » qui n'appelle alors pas de complément

séquence 2 : « un camion », prédication attributive à sujet implicite, paraphrasable par « c'était un camion »

séquence 3 : « sans permis », prédication locative (notionnelle) à sujet implicite également, paraphrasable par « ma conduite était sans permis »

D'autres découpages sont encore permis :

séquence 1 : « c'est là que j'ai commencé à conduire un camion »

séquence 2 : « sans permis »

ou :

séquence 1 : « c'est là que j'ai commencé à conduire »

séquence 2 : « un camion sans permis »

Ainsi, plusieurs interprétations syntaxiques sont possibles pour un même segment averbal et les exemples ambigus sont nombreux. Cependant, l'ambiguïté ne peut pas toujours être levée, même en ayant recours à la prosodie.

Noalig Tanguy

À partir de ces extraits, nous pouvons dégager certaines constantes, propriétés définitoires communes à ces segments sans verbe :

- (a) Il s'agit tout d'abord de formes averbales, donc des séquences non canoniques.
- (b) Ces segments sont généralement brefs.
- (c) Ces segments apparaissent en position interséquentielle c'est-à-dire aux frontières de phrases. Et cette position finale coïncide avec les limites de l'unité phrastique.
- (d) Ces éléments peuvent connaître différentes interprétations allant de l'intégration à l'autonomie. Ils peuvent ainsi être analysés comme : des segments intégrés à la phrase qui précède en construction liée (élément interne au noyau), des segments disloqués et détachés à droite comme suffixes, ou des segments autonomes, libres et isolés.
- (e) Ces éléments ne semblent pas mobiles, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent quasiment pas occuper une autre place dans le texte ou alors très difficilement. Si nous prenons par exemple l'élément « chaud » de l'extrait (15), nous voyons très vite qu'il ne peut pas occuper une autre place. En effet, une structure comme :
**Là, une écharpe. Chaud. Là, un pantalon.*
serait impossible.
- (f) Les analyses ne peuvent être définitives qu'après une écoute attentive de l'enregistrement initial du texte. Si l'élément qui précède le segment averbal est émis avec un intonème continuatif, donc suggérant une suite, alors nous pourrions regrouper l'ensemble sous une même unité. Inversement, si l'élément qui précède est énoncé avec un intonème clairement conclusif, donc signalant une complétude, alors nous nous orienterons vers une lecture en plusieurs séquences. Toutefois, l'écoute du texte ne permet pas toujours de lever l'ambiguïté et bien des doutes demeurent.

Ainsi, face à ce type de construction, nous serons partagée entre deux attitudes : (i) voir ces segments comme des constructions endocentriques (Bosredon & Tamba, 2003) sous la réaction d'un verbe ou d'un autre élément, (ii) voir ces segments comme des constructions énonciatives plus ou moins autonomes (suffixes ou noyaux), autonomie qui peut être confirmée, nous l'avons vue, par un recours à la prosodie.

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral

3. Prédication averbale, figure d'ajout et informativité

Nous observerons enfin le parallèle entre la notion de « prédication averbale » et celles de « figure d'ajout » et d'« informativité ».

Nous pensons que le repérage et l'interprétation syntaxique des segments averbaux autonomes en discours à l'oral ne peut se faire qu'en recourant à d'autres niveaux d'analyse, à la fois extérieurs mais complémentaires à la syntaxe, à savoir les niveaux prosodiques, sémantiques et pragmatique.

Une construction syntaxique peut être fractionnée par l'intonation, c'est-à-dire énoncée par vagues successives. Cette fragmentation sert alors à la construction progressive de l'information (Halliday, 1985), chaque nouvelle unité possédant ainsi son propre contenu informationnel.

D'un point de vue informationnel, les éléments que nous avons ici relevés possèdent un degré élevé d'informativité, ce qui en suppose une rhématisation importante (Lambrecht, 1994). Ces segments sont fortement informatifs, porteurs d'éléments pertinents pour la continuité du récit ou de l'échange. Et c'est le caractère averbal qui permet cela. L'averbalité permet très justement d'appuyer la focalisation sur un élément du contexte antérieur. Il s'agit dans tous les cas de constructions en position rétrospective (Lefeuve, 2007) se rapportant au contexte de gauche, comme par exemple l'extrait (19) :

(19) *au fur et à mesure que l'avion quand il descendait là on
tournait autour de l'arbre comme ça - pour se mettre à l'abri
- tu vois pour se mettre à l'abri -*

qui comporte un groupe prépositionnel susceptible d'être interprété comme un circonstant ou comme un prédicat autonome locatif (de manière) faisant référence au procès « tourner autour de l'arbre ».

La prédication averbale permet donc de pointer sur l'élément le plus informatif. Ainsi, l'information se fait de plus en plus précise, avec une progression de l'apport informatif, en trois temps dans notre extrait (18) :

Noalig Tanguy

(18) *c'est là que j'ai commencé à conduire - un camion - sans permis*

- 1 → conduire quelque chose
- 2 → conduire un camion
- 3 → conduire sans permis un camion

C'est également le cas pour (20) et (21) :

(20) *je travaillais pour une usine - Coder la même qu'il y a à Marseille /ou, X/ à Saint-Marcel mais - à la Garenne Bezons à Paris -*

- 1 → Je travaillais pour une usine.
- 2 → Cette usine est Coder.
- 3 → Cette usine Coder est la même qu'il y a à Marseille...

(21) *alors là il y avait les infirmières elles étaient gentilles elles étaient aux petits soins XXX on nous a mis dans le train on nous a évacués - sur Lyon - à l'hôpital Desgenettes - - et là j'ai eu ma convalescence*

- 1 → On nous a évacués.
- 2 → On nous a évacués sur la ville de Lyon.
- 3 → Plus précisément, on nous a évacués à l'hôpital Desgenettes.

Nous pouvons donc penser que l'ajout d'un nouveau composant dans le discours facilite très souvent la mise en place d'une nouvelle unité énonciative avec son propre contenu informationnel.

Ces compléments finaux différés (Blanche-Benveniste, 1997) par l'intonation sont à rapprocher d'un autre type de constructions relativement semblables, également employées par tout locuteur pour reformuler ses propos en pointant explicitement sur l'élément à développer : les caractérisations modalisées. Ces dernières diffèrent de nos précédents exemples par la présence de coordonnants ou de modalisateurs signalant un changement de plan énonciatif (Delorme & Lefevre, 2004) :

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral

- (22) *il y a un truc de Diderot que j'aime beaucoup c'est Le Neveu de Rameau - parce que Le Neveu de Rameau c'est pour moi - le le le portrait même du raté - et pour moi le le raté - actuellement c'est peut-être - à l'inverse celui - qui réussit le mieux sa vie - euh **mais X ici et maintenant** - je parle pas comme ça dans l'absolu*
- (23) *des moments calmes il y en a eu des moments pénibles il y en a eu - **surtout quand c'était des copains que l'on - - qu'on connaissait très bien quoi** - j'ai eu deux copains av- avec qui j'avais fait mes classes en Allemagne qui sont pas revenus ils sont été tués*
- (24) *c' nerveusement c'est très difficile à vivre et c'est très démoralisant quoi **surtout - - surtout quand on est jeune** et des fois on se dit euh on (n') a pas envie de de de de vieillir quoi c'est c'est des fois c'est c'est un peu ce que je me dis quoi*
- (25) *alors on a mangé - puis on s'est tout de suite couché assez tôt - **d'ailleurs parce qu'avec le décalage horaire pour nous euh - il était deux heures du matin alors que là-bas en réalité il était huit heures - du soir vingt heures - - ensuite donc comme on s'est couché très tôt le matin on s'est réveillé il était très tôt également***

Syntaxiquement, nous n'analyserons pas ces occurrences comme des prédications averbales mais, à l'inverse de Cappeau et Bilger (1995), comme des structures elliptiques du type :

- (22a) *et pour moi le le raté - actuellement c'est peut-être - à l'inverse celui - qui réussit le mieux sa vie - euh **mais X ici et maintenant** - je parle pas comme ça dans l'absolu*
- (22b) *et pour moi le le raté - actuellement c'est peut-être - à l'inverse celui - qui réussit le mieux sa vie - euh **mais c'est celui qui réussit le mieux sa vie ici et maintenant** - je parle pas comme ça dans l'absolu*

ou encore un équivalent à :

- (22c) *et pour moi le le raté - actuellement c'est peut-être - à l'inverse celui - qui réussit le mieux sa vie - euh **mais c'est ici et maintenant qu'il la réussit le mieux** - je parle pas comme ça dans l'absolu*

Noalig Tanguy

marquant une focalisation sur « ici et maintenant ». Cela se rapproche encore ici de l'idée de rhématisation de ces éléments détachés.

La fragmentation de l'information et de la structure syntaxique entraîne ici pour nous une interprétation par un prédicat \emptyset :

- (24) *et c'est très démoralisant quoi surtout - - surtout quand on est jeune*
et c'est très démoralisant quoi [c'est très démoralisant]
surtout - - surtout quand on est jeune
et c'est très démoralisant quoi [Ø] surtout - - surtout quand on est jeune

Les caractérisations modalisées correspondraient donc à un type de focalisation dans lequel le sujet et le groupe verbal précédemment employés seraient rédupliqués implicitement.

Ces réalisations « après-coup », introduites ou non, sont à rapprocher du phénomène de l'ajout de plus en plus usuel dans la langue écrite.

L'ajout se définit comme un phénomène couplant cohérence sémantique et continuité syntaxique, comme en (26) :

- (26) *J'avais plein de sang sur moi. Le sang pourri de Batisti. Ses yeux étaient ouverts. **Qui me regardaient.** Il balbutia :*
- Ma-nu... je ai...mai.
(Izzo JC, *Total Khéops*, 1995, p. 338)

Nous avons ici une séquence écrite non canonique, autonome typographiquement, séparée de son contexte de gauche par un point, exemple que nous pouvons comparer à l'extrait oral (27) :

- (27) *et il l'a fait par l'intermédiaire de la Commission française pour l'UNESCO⁴ **qui était un organisme particulièrement actif à l'époque et qui prenait beaucoup d'initiatives euh dans ces différents domaines** - alors ensuite c'est euh Georges Gougenheim - qui est entré en scène*

La subordonnée relative de type adjectival est sujette à trois interprétations : (i) élément intégré au noyau (épithète d'un nom du prédicat/noyau), (ii) élément détaché en position de suffixe, (iii) ou

⁴ Nous enregistrons ici une intonation descendante sur « UNESCO ».

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral

élément indépendant (séquence elliptique), indépendance suggérée alors par la prosodie (Tanguy, 2010 à paraître).

L'ajout tient un rôle conséquent dans la structuration textuelle avec des effets de symétrie, de commentaire, d'explication ajoutée ou de rectification – comme on l'a vu, ou avec des effets de listes, des procédés en cascade (Noailly, 2002), puisque les ajouts peuvent se cumuler par juxtaposition et/ou coordination :

(28) *mais il lui manque bien sûr cette influence prestigieuse qu'a Victor Hugo par exemple - tandis que lui - il a vous lirez ça dans l'introduction il est un obscur petit dijonnais - **qui n'a pas pu - trouver sa place dans le Cénacle romantique - qui est rentré à Dijon tout modestement et en tirant le diable par la queue et puis qui a inventé - totalement - le poème en prose faute de mieux - et puis qui est mort sans avoir été connu pratiquement** et ce recueil - le Gaspard de la Nuit n'a paru que après sa mort*

Pour nos différents extraits présentant un segment averbal ajouté, différé, la distinction entre ajout au sens strict et prédication averbale est bien souvent difficile à établir (Combettes, 2007). L'ajout entraîne pour nous nécessairement la mise en place d'une nouvelle unité. Cependant, nous hésitons à considérer la nouvelle séquence comme une ellipse – ajout au sens strict – ou comme un prédicat.

Ainsi, dans l'étude des segments averbaux à l'oral, nous pensons qu'une prise en compte de la multiplicité des différents niveaux d'analyse du discours est nécessaire à l'analyse.

Conclusion

Les rapports entre le niveau informationnel, le domaine de la prédication, et les contours intonatifs sont une question difficile et le repérage et l'analyse des segments averbaux à l'oral est une entreprise bien délicate puisque ces éléments sont sujets à plusieurs interprétations. Cependant, même si différentes analyses s'offrent à nous, il est aussi certain que ces segments averbaux entretiennent une relation particulièrement étroite avec le contexte de gauche. Nous pouvons ainsi envisager la possibilité de regrouper ces énoncés, verbaux et averbaux, en une unité discursive de

Noalig Tanguy

rang supérieur comme par exemple la période introduite par Berrendonner (1990, 2002 & 2003) mais prise sous un angle discursif comme un ensemble organisé de phrases, défini selon des critères à la fois sémantiques, discursifs et intonatifs.

Nous avons évoqué ici la possibilité d'interpréter les segments averbaux différés comme des prédications averbales. Cependant, une autre hypothèse serait d'envisager l'idée, comme pour les caractérisations modalisées, d'éléments structurés à partir d'une construction verbale Ø, correspondant à la reduplication implicite d'une première structure déjà formulée (Tanguy, 2009).

Bibliographie

- Béguelin M.-J. 2002. « Clause, période ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse », *Verbum*, XXIV, 1-2, p. 85-107.
- Béguelin M.-J. 2003. « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation ». In Scarano A. (éds) *Macro-syntaxe et pragmatique : l'analyse linguistique de l'oral*. Italie/Rome : Bulzoni, p. 111-132.
- Behr I., Lefevre F. 2005. « La configuration GN GN : comment reconnaître le prédicat ? ». In Behr, François (éds), *Les Constituants prédictifs et la diversité des langues*, Mémoires de la Société linguistique de Paris, tome XIV, Louvain : Peeters, p. 199-219.
- Berrendonner A. 1990. « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique*, 21, p. 25-36.
- Berrendonner A. 2002. « Les deux syntaxes », *Verbum*, XXIV, 1-2, p. 23-35.
- Berrendonner A. 2003. « Eléments pour une macro-syntaxe. Actions communicatives, types de clauses, structures périodiques », in Scarano A (éds), *Macro-syntaxe et pragmatique : l'analyse linguistique de l'oral*. Italie/Rome : Bulzoni, p. 83-99.
- Blanche-Benveniste C. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Blanche-Benveniste C. 1998. « Ponctuation et langue parlée », *Le Discours Psychanalytique, Revue de l'Association Freudienne*, numéro spécial 18 : La ponctuation, Actes de l'Association Freudienne Internationale (14-15 juin 1997), p. 73-109.

Les segments averbaux comme unités syntaxiques à l'oral

- Blanche-Benveniste C. 2002a. « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les *dispositifs* de la rection verbale ». In Andersen H. L., Nolke H. *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne : Peter Lang, p. 95-118.
- Blanche-Benveniste C. 2002b. « Phrase et construction verbale », *Verbum*, XXIV, 1-2, p. 7-22.
- Blanche-Benveniste C. 2003. « Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe ». In Scarano A. (éds), *Macro-syntaxe et pragmatique : l'analyse linguistique de l'oral*. Italie/Rome : Bulzoni, p. 53-75.
- Blanche-Benveniste C., Rouget C., Sabio F. 2002. *Choix de textes de français parlé, 36 extraits*. Paris : Honoré Champion.
- Blanche-Benveniste C. et al. 1990. *Le Français parlé : études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- Bosredon B., Tamba I. 2003. « Aux marges de la phrase écrite : analyse d'unités typographiques autonomes », *L'information grammaticale*, 98, p. 28-38.
- Cappeau P., Bilger M. 1995. « J'ai une douleur dans la cuisse mais pas là. Analyse d'un cas de contraste ». *Recherches sur le français parlé*, 13, p. 33-43.
- Combettes B. 1996. « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées », *Langue Française* n° 111, p. 83-96.
- Combettes B. 1998a. *Les constructions détachées en français*. Paris : Ophrys.
- Combettes B. 1998b. « Prédication et perspective fonctionnelle de la phrase : le cas des constructions détachées », in Forsgren M., Jonasson K. & Kronning H. (éds). *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala : Acta universitatis upsaliensis. P. 129-138.
- Combettes B. 2000 « L'apposition comme unité textuelle et constituant phrastique : approche diachronique », *Langue française*, 125, p. 90-105.
- Combettes B. 2007. « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels ». In Charolles M., Fournier N., Fuchs C., Lefevre F. (éds). *Parcours de la phrase*. Ophrys, p. 119-131.
- Delorme B., Lefevre F. 2004. « De la prédication seconde à la prédication autonome ». *Verbum*, XXVI, 3, p. 281-297.
- Halliday M. A. K. 1985. *Spoken and written language*. Oxford: Oxford University Press.
- Lambrecht K. 1994. « Information structure and sentence form: Topic, focus, and the mental representation of discourse referents ». In *Cambridge Studies in Linguistics* 71. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lefevre F. 1999. *La phrase averbale en français*. Paris : L'Harmattan.

Noalig Tanguy

- Lefeuve F. 2007. « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle ». In Charolles, Fournier, Fuchs et Lefeuve (eds), *Parcours de la phrase*. Paris : Ophrys, p. 143-158.
- Le Goffic P. 1993. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette Supérieur.
- Le Goffic P. 2005. « La phrase ‘revisitée’ », *Le français aujourd’hui*, 148, p. 55-64 (republication de 2001 : *Le français aujourd’hui*, 135, p. 97-107).
- Le Goffic P. 2008. « Phrase, séquence, période ». In Van Raemdonck D. (éd.) *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l’aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang, p. 329-356.
- Morel M-A., Danon-Boileau L. 1998. *Grammaire de l’intonation. L’exemple du français*, Paris : Ophrys.
- Muller C. 2008. « Modes d’organisation syntaxique et dépendances multiples. Micro et macro-syntaxe unifiées ». In Van Raemdonck D. (éd.) *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l’aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang, p. 213-130.
- Neveu F. 1998. « Les constructions appositives frontales et la structure informationnelle de l’énoncé ». In Forsgren M., Jonasson K., Kronning H. (éds). *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d’Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala : Acta universitatis upsaliensis. p. 367-375.
- Noailly M. 2002. « L’ajout après le point n’est-il qu’un simple artifice graphique ? ». In Authier-Revuz J., Lala M-C. (éds) 2002. *Figures d’ajout : phrase, texte, écriture*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 133-145.
- Pottier B. 1987. *Théorie et analyse en linguistique*. Paris : Hachette.
- Sabio F. 2006. « Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé ». In *Constructions verbales et production de sens*, Actes du colloque organisé à Besançon les 26, 27 et 28 janvier 2006. Presses universitaires de Franche-Comté, p. 127-140.
- Tanguy N. 2009. *Les segments averbaux, unités syntaxiques de l’oral*. Thèse de doctorat. Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.
- Tanguy N. 2010 à par. « De l’ambiguïté des segments averbaux en français parlé », *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, 51, « L’ambiguïté dans les sciences du langage ».